



L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

IDHEAP
Institut de hautes études en administration publique
Université de Lausanne
Adresse postale: Bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne
Adresse physique: Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Téléphone: +41 (0)21 692 68 00
E-mail: idheap@unil.ch, www.unil.ch/idheap



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

POLITIQUES PUBLIQUES COMPARÉES

Clés de succès des processus de mise en œuvre

Sous la direction du Professeur Stéphane Nahrath

Inscriptions: www.unil.ch/idheap/ppc



La Formation Continue UNIL-EPFL, un partenariat entre l'Université de Lausanne (UNIL) et l'EPFL pour une formation continue de pointe.
www.formation-continue-unil-epfl.ch



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP
Institut de hautes études
en administration publique

CONTEXTE & THÉMATIQUE

Une politique publique est constituée de l'ensemble des décisions et des actions prises de manière concertée par des acteurs politico-administratifs en vue de résoudre un problème public. L'analyse des politiques publiques vise à expliquer comment ces programmes et stratégies d'action publique sont élaborés et mis en oeuvre, ainsi qu'à en identifier les effets sur les groupes cibles et les groupes affectés par le problème public.

Les difficultés rencontrées par les acteurs – publics comme privés – en charge de la mise en oeuvre des politiques publiques impliquent le développement de stratégies intelligentes permettant d'éviter, ou du moins de réduire, la contestation des différentes formes de concrétisation de ces politiques telles que les projets infrastructurels (p. ex. parc éolien, centre de requérants d'asile, infrastructures de transport ou militaires), les régulations environnementales, les programmes d'aide sociale, la mise en oeuvre des réformes scolaires ou de taxation fiscale. La mise en place de telles stratégies nécessite une connaissance approfondie du paysage des acteurs intervenant dans les processus de mise en oeuvre, des règles et des procédures permettant une réalisation participative de ces projets, ainsi que des plans d'actions qui préparent les décisions concernant la mise en oeuvre concrète de ces politiques sur le terrain.

OBJECTIFS & UTILITÉ

- Approfondissement des connaissances des éléments constitutifs d'une politique publique, notamment: les étapes et les produits d'une politique publique (mise à l'agenda, programmation, mise en oeuvre et évaluation), le/les modèles de causalité, les acteurs, les règles institutionnelles, les ressources d'action.
- Connaissance fine des procédures, des techniques, des instruments et des stratégies de mise en oeuvre de différentes politiques sectorielles dans différents cantons et communes.
- Identification des conditions de succès ainsi que des facteurs de blocage et d'échec des processus de mise en oeuvre des politiques publiques.
- Capacité à développer des stratégies alternatives, innovantes et efficaces de mise en oeuvre de politiques publiques.
- Maîtrise pratique de la démarche comparative entre politiques sectorielles et /ou territoires institutionnels (Etats, cantons, communes).

PUBLIC CIBLE

- Décideurs politiques.
- Membres des administrations fédérales, cantonales et locales.
- Membres des organisations privées (fondations, associations, ONG) consultées ou en charge de la mise en oeuvre de programmes publics dans le cadre de délégations de tâches publiques.
- Membres des organisations de représentation d'intérêts ou des think tanks participant à l'élaboration des politiques publiques.
- Participant-e-s au MAS en administration publique (MPA).

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

L'enseignement est fondé sur une mise en relation étroite d'apports théoriques et d'applications empiriques au travers notamment de la réalisation d'une petite recherche (travail de séminaire) portant sur la thématique du cours (étude comparée d'un cas de réalisation contestée et d'un cas de réalisation non contestée de mise en oeuvre d'une politique publique).

Les travaux sont réalisés par des équipes de deux à trois personnes sous forme de présentations écrites et orales. Le cours est structuré de manière à accompagner les participant-e-s dans la réalisation des différentes étapes de leur travail de séminaire.

Les journées d'enseignement s'organisent sous la forme d'une alternance de cours théoriques, d'exercices pratiques, de présentations d'études de cas issues de travaux de recherche, d'interventions d'expert-e-s externes et de discussions des rapports intermédiaires des travaux de cours réalisés par les participant-e-s.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Direction du cours

Prof. S. Nahrath, responsable du cours, Unité Politiques publiques et durabilité, tél. : 021 692 69 40, courriel : stephane.nahrath@unil.ch
Assistante : **Adèle Gaveau**, tél. : 021 692 68 45, courriel : adele.gaveau@unil.ch

Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Inscription, dates et horaires

Toutes les informations sont disponibles sur le site du cours www.unil.ch/idheap/ppc

Certificat et attestation

Une participation active et régulière au cours donne droit à une attestation. En outre, l'IDHEAP délivre un Certificate of Advanced Studies (CAS) aux participant-e-s qui satisfont aux critères d'évaluation se rapportant à la préparation et à la présentation d'un travail de séminaire.

Finance d'inscription

CHF 3'900.– pour l'ensemble du cours (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 10 % de la finance est dû. Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.